

Présents :

Jean-Noël BADENAS - Hervé OBIOLS - Annie MARTIN - Louis ANGUERA - José PAGAN - Marie Line ALBO - André Marc HEBERT - Delphine PAULS - Maria MOLINA - Katia PARIS ATTARD - Sandie VARO - Laurent OBIOLS - Marie-Pierre SALINAS GUIPPERT - Alexis FONTANILLAS - Anthony MARTINEZ -

Procurations

Laurence DELOEUVRE ayant donné procuration à Anthony MARTINEZ

Claude LACROIX ayant donné procuration à Louis ANGUERA

Annie GAYRAUD ayant donné procuration à Annie MARTIN

Julien CATALANO ayant donné procuration à Laurent OBIOLS

Michel LASSIEGE ayant donné procuration à Maria MOLINA

Absents excusés :

Richard BILLOD

Monique COLOMBIÉ

Bruno BERVA

❖ **Présentation du rapport d'activités Sud Hérault 2021**

Voté à l'unanimité

❖ **Location d'un logement rue de la gaie sortie immeuble n°2 Appartement n°1**

470€ + 30€ de charges ; location à partir du 1^{er} novembre

Voté à l'unanimité

❖ **Convention d'utilisation de la piscine communautaire de l'Espace de Liberté à Narbonne par l'école Font Claire année 2022-2023**

Une classe de mars à avril 2023 tous les vendredis ; coût 1170€

Voté à l'unanimité

❖ **Versement d'une subvention à l'école Font Claire pour les activités sportives des élèves**

18.50€ par enfants, soit pour 235 enfants une subvention de 4347.50€

Voté à l'unanimité

❖ **Cession terrain Charlet à la commune**

Cession d'une parcelle de 163 m2 attenante à leur domicile pour l'euro symbolique

Voté à l'unanimité

❖ **Modification servitude en faveur de Guippert Salinas Marie Pierre**

Modification de l'ancien tracé de servitude pour le faire emprunter la voie d'entretien de la STEP Manière

Marie Pierre Salinas Guippert ne prend pas part au vote, unanimité des autres conseillers

❖ **Cession d'un terrain communal à la communauté des communes Sud Hérault pour la construction d'une crèche**

Cession parcelle C531 Boulevard de l'Avenir d'une surface de 1 379 m² pour l'euro symbolique

Voté à l'unanimité

❖ **Prise en charge des frais de scolarité de deux élèves de la Calandreta de Los Falabreguiers**

Coût 800€ pour 2 élèves scolarisés en classes de moyenne section et de CE2

Voté à l'unanimité

❖ **Candidature de la commune au dispositif « Bourg Centre » Occitanie Pyrénées Méditerranée**

Etablir un document des projets futurs de la commune pour obtenir des subventions

Voté à l'unanimité

❖ **Remboursement à madame Annie Martin**

15.90€ pour un raviveur de couleur pour les tomettes de la mairie

Annie Martin ne prend pas part au vote, unanimité des autres conseillers

❖ **Convention de mise à disposition du service urbanisme Sud Hérault : modification des conditions financières**

Facturation des actes d'urbanisme réalisés par Sud Hérault à la commune

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Fin de séance : 20h30

Secrétaire de séance : Marie Line ALBO